

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00402
Numéro SIREN : 337 680 342
Nom ou dénomination : SOCIETE D'INGENIERIE DE RECHERCHES ET D'ETUDES EN HYDRODYNAMIQUE NAVALE PAR ABREVIATION SIREHNA.

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2020 sous le numéro de dépôt 16486

Comptes annuels de SIREHNA

au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexes aux comptes annuels

- 1. Faits caractéristiques de la période**
- 2. Principes, règles et méthodes comptables**
- 3. Notes sur le bilan et le compte de résultat**
- 4. Informations relatives au bilan actif**
- 5. Informations relatives au bilan passif**
- 6. Informations relatives au compte de résultat**
- 7. Autres informations**
 - 7.1. Evènements postérieurs à la clôture**
 - 7.2. Engagements hors bilan**
 - 7.3. Instruments financiers**
 - 7.4. Litiges**

I. BILAN AU 31/12/2019

A. BILAN ACTIF

RUBRIQUES	en k euros	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		note 1				
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires			725	633	92	27
Fonds commercial						
Immobilisations en-cours			43		43	27
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		note 1				
Terrains et aménagements						
Constructions						
Installations techniques, mat. et outillage indust			855	577	279	119
Autres immobilisations corporelles			1 622	1 305	317	269
Immobilisations en cours			34		34	
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations par mise en équivalence						
Autres participations		note 2				
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		note 8	12		12	12
ACTIF IMMOBILISE			3 290	2 514	776	454
STOCKS ET EN-COURS		note 3				
Matières premières, approvisionnements			203		203	187
En-cours de production de biens			31		31	
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						179
Marchandises						
Avances, acomptes versés sur commandes			134		134	74
CREANCES						
Créances clients et comptes rattachés		notes 4 – 8	12 012	28	11 985	8 693
Autres créances		note 8	1 058		1 058	3 601
Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement		note 3				
Disponibilités			707		707	175
Charges constatées d'avance		note 4	152		152	98
ACTIF CIRCULANT			14 297	28	14 269	13 007
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL GENERAL			17 587	2 543	15 044	13 461

B. BILAN PASSIF

RUBRIQUES	en k euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 300)		note 5	300	300
Primes d'émission, de fusion, d'apport			214	214
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)				
Réserve légale			30	30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		note 5	6 232	5 492
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			781	1 477
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			7 557	7 513
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques		note 6	230	165
Provisions pour charges		note 6	646	566
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			876	731
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers		note 8		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 663	1 515
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		notes 7 – 8	703	883
Dettes fiscales et sociales		note 7	2 793	2 531
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 206	53
Produits constatés d'avance		note 7	246	235
DETTES			6 611	5 217
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL			15 044	13 461

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

RUBRIQUES en k euros	31/12/2019				31/12/2018
	France	Exportation	Notes	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	12	1 847		1 859	1 524
Production vendue de services	8 329	60		8389	8 115
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 341	1 907	note 9	10 248	9 639
Production stockée			note 11	31	(548)
Production immobilisée					9
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				507	505
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			note 10	68	116
Autres produits				82	106
PRODUITS D'EXPLOITATION				10 935	9 826
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements				209	(158)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				(16)	(59)
Autres achats et charges externes			note 11	3874	3263
Impôts, taxes et versements assimilés				194	207
Salaires et traitements			note 12	4 314	3 840
Charges sociales				1 831	1 767
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			note 1	258	163
Sur immobilisations : dotations aux provisions			notes 1 - 10		
Sur actif circulant : dotations aux provisions			note 10	28	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			note 10	189	202
Autres charges				39	0
CHARGES D'EXPLOITATION				10 919	9 225
RESULTAT D'EXPLOITATION				15	601
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
OPERATIONS EN COMMUN				0	0
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				11	6
Reprises sur provisions et transferts de charges					10
Différences positives de change				0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				11	16
Dotations financières aux amortissements et provisions					9
Intérêts et charges assimilées				0	
Différences négatives de change				0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				0	9
RESULTAT FINANCIER			note 13	10	7
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				26	609
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges				5	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				5	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				0	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				2	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				54	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				57	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			note 14	(51)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Impôts sur les bénéfices			note 15	(807)	(869)
TOTAL DES PRODUITS				10 951	9 842

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019 SIREHNA

TOTAL DES CHARGES	10 170	8 365
BENEFICE OU PERTE	781	1 477

Le total du bilan avant répartition est de 15 099 k euros.

Le total des produits du compte de résultat est de 10 951 k euros et ce dernier dégage un bénéfice de 781 k euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels au 31 décembre 2019.

III. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2019 a été principalement marqué par les événements majeurs suivants :

Néant

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société SIREHNA ont été établis conformément au Plan Comptable Général et aux dispositions comptables du code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition dans les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement autofinancées sont normalement enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues. Les frais de développement spécifiques sont supportés par les programmes vendus aux clients.

2.2 Immobilisations

2.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

- Durée d'amortissement et révision de cette durée

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement est donnée dans le tableau ci-dessous :

Rubriques	Durée
Concessions, Brevets et Logiciels	1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Mobilier	10 ans

2.2.2 Immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée au cas où la valeur de réalisation de ces éléments deviendrait inférieure.

2.3 Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés en totalité selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les entrées de matériels sont évaluées à leur coût d'acquisition. Toutes les sorties au cours de l'exercice sont valorisées au coût de l'article le plus ancien. Une dépréciation est constituée lorsque l'absence d'utilité ou l'obsolescence du matériel est avérée.

2.4 Traitement des opérations à long terme

2.4.1 Chiffre d'affaires et marge

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires (CA)

Le CA est reconnu à mesure de l'avancement des travaux effectués sur chaque contrat.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de services est généralement reconnu selon l'avancement des prestations, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus par Sirehna.

Méthode de mesure de l'avancement

La méthode d'avancement retenue par Sirehna est la méthode de l'avancement des dépenses : le

chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Reconnaissance de la marge

Les frais d'offres sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus, au sein de la ligne « frais commerciaux » en comptabilité analytique. Ils sont donc exclus de la marge du contrat.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue.

Carnet de commandes

Seuls les contrats fermes, notifiés par le client et en vigueur rentrent dans le carnet de commandes de Sirehna. Les tranches conditionnelles, options et avenants à forte probabilité ne font pas partie du carnet de commandes tant qu'ils ne sont pas notifiés.

2.4.2 En cours de production et provisions sur programmes

Du fait de la mesure de l'avancement par les coûts, aucun encours de production n'est normalement reconnu à l'actif du bilan. Tous les coûts afférents à des contrats en cours d'exécution encourus dans la période sont reconnus comme des charges au compte de résultat.

Toutefois, par exception, dans le cadre de projets non contractualisés à la date de clôture de l'exercice pour lesquels la société juge qu'elle a un taux de succès futur fortement probable, les coûts afférents encourus au cours de l'exercice sont portés en en-cours de production jusqu'à la contractualisation des projets concernés.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charges de l'exercice.

La commercialisation de produits hautement technologiques expose Sirehna à des risques de défaut de ses produits. Ceci conduit la société à comptabiliser un niveau de provisions permettant de couvrir ces risques et dont le montant est régulièrement révisé en fonction de l'appréhension des facteurs de risques. De plus, à l'aide de méthodes statistiques, la société est amenée à déterminer l'impact de l'évolution future des indices de révision de prix sur la marge brute à terminaison de ses programmes. Elle ne tient alors compte que des impacts défavorables liés aux évolutions des indices sur la marge brute à terminaison des programmes.

Les provisions pour pénalités, garanties et litiges sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Les autres risques (risques techniques, risques de performance, risques pour insuffisance de révision de prix) sont intégrés dans les coûts à venir des contrats.

2.4.3 Traitement des pertes

Toutes les pertes probables sur contrat en cours ou en carnet sont provisionnées intégralement. La provision pour pertes à terminaison est comptabilisée en provision pour risques.

2.5 Evaluation des créances clients – règles de dépréciation

Le caractère douteux des créances est analysé contrat par contrat. Le montant hors taxes des créances douteuses est provisionné à 100%.

2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises ont donné lieu aux écritures de régularisation selon les règles en vigueur sachant que SIREHNA n'a pas d'opération significative en devises sur l'exercice.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Pour les OPCVM, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture est inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

Il s'agit essentiellement des risques et charges suivants :

- Pertes à terminaison sur contrats de longue durée.
Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes ou en cours. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.
- Pénalités sur travaux facturés.
Les provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non, été précomptées par le client.
- Garanties données aux clients et autres risques inhérents à l'obligation de résultat.
La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charges antérieurement constatées.
- Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière sont provisionnés en totalité.
Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements de SIREHNA sont déterminés selon une méthode actuarielle, appliquée à l'ensemble de la population.

Cette méthode, dite des unités de crédit projetées, repose sur des lois de projection portant notamment sur :

- les salaires de fin de carrière ; leur évaluation intègre l'ancienneté des salariés, leur niveau de salaire et leur progression de carrière ;
- les âges de départ à la retraite, déterminés en fonction de l'âge probable d'entrée dans la vie active par collègue de salariés ainsi que de l'allongement progressif de la durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale ;
- l'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de mortalité TGF TGH et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique du comportement des salariés.

Le mode de calcul des engagements est le suivant :

- ils sont évalués au prorata de l'ancienneté en fin d'exercice ;
- ils sont actualisés ;
- ils sont déterminés en fonction des indemnités prévues par l'accord d'entreprise ;

Les autres engagements envers le personnel sont couverts par les provisions suivantes :

- Médailles du travail
Les avantages « médailles du travail » portent sur 4 catégories de médailles (20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans), versées en fonction du nombre d'années d'activité, tous employeurs confondus.
Elles sont provisionnées en totalité. Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées, et correspondent à la valeur actuelle probable des indemnités à verser lorsque le salarié a atteint les différents niveaux d'ancienneté, un prorata à l'ancienneté est appliqué. Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Afin d'apporter un éclairage sur les comptes, des notes sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ainsi que des tableaux détaillant certains postes du bilan et du compte de résultat.

- Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles
- Note 2 : Immobilisations financières
- Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement
- Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance
- Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres
- Note 6 : Provisions
- Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance
- Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes
- Note 9 : Chiffre d'affaires
- Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation
- Note 11 : Autres charges
- Note 12 : Charges de personnel et effectifs
- Note 13 : Résultat financier
- Note 14 : Résultat exceptionnel
- Note 15 : Impôt sur les bénéfices

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles

- Immobilisations incorporelles et corporelles (y compris immobilisations en cours) : 3 278 k€ en valeur brute

- Dotations aux amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019 : (2 460) k€

Variation des immobilisations

IMMOBILISATIONS en k euros	Début d'exercice	Acquisitions , créations, virements	Virements de poste à poste	Cessions, mise HS ou mise en équivalence	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	1 068			1 068	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	656	112			768
Immobilisations incorporelles	1 724	112		1 068	768
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agencements et aménagements					
Installations techniques, matériel et outillage industriel	523	333			855
Installations générales, agencements et aménagements divers	162				162
Matériel de transport	49				49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 256	155			1 410
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours		34			34
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	1 990	521			2 511
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	12				12
Immobilisations financières	12				12
TOTAL GENERAL	3 725	633		1 068	3 290

Variation des amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS	en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement		1 068		1 068	
Autres immobilisations incorporelles		602	31		633
Immobilisations incorporelles		1 670	31	1 068	633
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agencements et aménagements					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		403	119		522
Installations générales, agencements et aménagements divers		112	13		126
Matériel de transport		49			49
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 037	94		1 131
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles		1 601	226		1 827
TOTAL GENERAL		3 271	257	1 068	2 460

Les amortissements sont calculés linéairement et sont inclus dans le poste dotations aux amortissements des charges d'exploitation pour les immobilisations non provisionnées (257 k€) et en charges exceptionnelles (54 k€) pour les immobilisations faisant l'objet d'une dépréciation.

Il a été procédé au reclassement en immobilisation corporelle de l'actif Tropical Seacure pour un montant de 179 k€. Celui-ci était initialement comptabilisé en stock car destiné à être vendu mais est à présent utilisé en interne dans le cadre des projets de la société.

Il a été réalisé un test dépréciation sur cet actif ayant conduit à comptabiliser une dépréciation de 54 k€. Ce test a porté sur les différents composants de l'actif dont seuls certains ont démontré avoir une valeur d'usage résiduelle.

Variation des dépréciations sur immobilisations

DEPRECIATIONS	en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Installations générales					
Ouvrage d'infrastructures					
Matériel industriel			54		54
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel informatique					
Autres matériels de bureau et informatique					
Mobilier					
Immobilisations corporelles			54		54
TOTAL GENERAL			54		54

Les dotations sur les immobilisations corporelles figurent en charges exceptionnelles.

Note 2 : Immobilisations financières

Au 31 décembre 2019, SIREHNA ne détient aucune filiale et participation.

ENTREPRISES LIEES :

Les informations concernant les entreprises liées (Société du groupe Naval Group) sont reprises dans le tableau joint :

	En k euros	Entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE		
Participations		0
ACTIF CIRCULANT		
Stocks		0
Avances et acomptes versés sur commandes		0
Créances clients et comptes rattachés		8 877
Compte courant associé		0
Compte courant d'intégration fiscale		807
Autres créances		0
DETTES		
Emprunts et dettes financières divers		0
Avances et acomptes reçus sur commandes		716
Compte courant associé		727
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Autres dettes		0

Note 3 : Stocks

STOCKS (hors valeur ajoutée)	en k euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières		203		203
En-cours de production de biens		31		31
En-cours de production de services				
Produits finis				
TOTAL		234	0	234

Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance

	31/12/2019	31/12/2018
Factures à établir sur créances clients (produits à recevoir)	6 912k€	5 045k€
Les factures à établir sont principalement liées à la méthode à l'avancement (cf. note f. « traitement des opérations à long terme - chiffres d'affaires »).		
Charges constatées d'avance	152 k€	98 k€

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres

La composition du capital social est la suivante :

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés par transformation pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale en euros
Actions ordinaires Actions de préférence	6044			49.64

Le capital est composé de 6 044 actions d'une valeur nominale de 49,64 euros détenues par la société NAVAL GROUP et entièrement libérées.

La variation des capitaux propres est :

Situation à l'ouverture de l'exercice		en k euros	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			7 513
Distributions sur résultats antérieurs			(737)
Capitaux propres après distributions			6 776
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations des provisions réglementées			
Variations des réserves			
Autres variations (report à nouveau)			1477
Résultat de l'exercice N-1		1477	
Résultat de l'exercice N			781
SOLDE			781
Situation à la clôture			Solde
Capitaux propres avant répartition			7 557

Le solde du report à nouveau passe de 5 492 k€ au 31 décembre 2018 à 6 232 k€ au 31 décembre 2019 soit une variation de 740 k€ qui correspond :

+ Résultat 2018	+1 477 k€
Dividende versé	(737 k€)

Note 6 : Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

RUBRIQUES	en k euros	Début d'exercice corrigé	Dotations	Reprise	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges		2	20		22
Provisions pour garanties		118	79	29	168
Provisions pour perte sur marché à terme		0	10	0	10
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires		566	80		646
Autres provisions pour risques et charges		45		15	30
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		731	189	44	876
Dépréciations sur immobilisations incorporelles					
Dépréciations sur immobilisations corporelles			54		54
Dépréciations sur titres de participation					
Dépréciations sur autres immobilisations financières					
Dépréciations sur stocks et en cours					
Dépréciations sur comptes clients		29	28	29	28
Autres dépréciations					
DEPRECIATIONS		29	82	29	82
TOTAL GENERAL		760	271	73	958
Dotations et reprises d'exploitation			207	68	
Dotations et reprises financières					
Dotations et reprises exceptionnelles			54	5	

Les principales provisions sociales sont les suivantes

Les provisions pour indemnités de fin de carrière pour 561 k€.

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019 SIREHNA

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2019 est de 0,50 % contre 1,5% au 31 décembre 2018.

Le taux d'inflation est de 1,75 % comme au 31 décembre 2018.

Le taux moyen d'augmentation des salaires retenu de 2,50 % est inchangé par rapport à l'année précédente.

SIREHNA a recours à des cabinets d'actuaire indépendants pour évaluer à chaque fin d'exercice ses principaux engagements sociaux.

L'évolution de la dette actuarielle par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Dette actuarielle à l'ouverture	550
Coût des services rendus	58
Intérêt sur la dette actuarielle	8
<u>Dette actuarielle estimée à la clôture</u>	<u>616</u>
Prestations payées	0
Gains / expérience	84
<u>Dette actuarielle calculée à la clôture</u>	<u>701</u>

La charge nette comptabilisée au 31 décembre 2019 se décompose de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus	-58	-60
Intérêt sur la dette actuarielle	-8	-7
Rendement attendu des placements	0	0
Amortissement coût des services passés	0	-2
(Coût net)	-66	-69

- l'effet barème, lié à la mise en place de l'accord d'entreprise, est étalé sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture.
- l'effet actuariel est repris sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture en application de la méthode du « corridor ».

Le rapprochement entre les montants actuariels déterminés et la provision nette comptabilisée s'établit de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2019	31/12/2018
Dette actuarielle estimée à la clôture	701	550
Valeur des placements à la clôture	0	0
<u>Déficit</u>	<u>701</u>	<u>550</u>
Coût des services passés non comptabilisés	-140	-56
Gains actuariels cumulés non comptabilisés	0	0
Provision nette comptabilisée	561	494

- Les provisions pour médailles du travail pour un montant de 85 k€

Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer :	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs :	626 k€	435 k€
Dettes fiscales:	983 k€	964 k€
Dettes sociales :	1.4k€	20 k€
Produits constatés d'avance :	246 k€	235 k€

Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	en k euros	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		12	12	
Clients douteux ou litigieux		28	28	
Autres créances clients		11 985	11 985	
Personnel et comptes rattachés		2	2	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3	3	
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		245	245	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat : créances diverses		0	0	
Groupe et associés		807	807	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		152	152	
TOTAL		13 234	13 234	

ETAT DES DETTES	en k euros	Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers		727	727		
Fournisseurs et comptes rattachés		703	703		
Personnel et comptes rattachés		739	739		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		503	503		
Etat : impôts sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		1 529	1 529		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		23	23		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes		479	479		
Produits constatés d'avance		246	246		
TOTAL		4 948	4 948		

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 9 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de clients est la suivante :

	en k euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients France		8 340	9 225
Clients Export		1 907	414
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		10 248	9 639

Le chiffre d'affaires réalisé avec NAVAL GROUP SA s'élève à 8 251 k€.

Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation

DOTATIONS ET REPRISES	en k euros	31/12/2019	31/12/2018
Reprises de provisions et dépréciations		68	91
Dotations aux amortissements		258	162
Dotations aux provisions et dépréciations		217	202

Les principaux mouvements sont commentés dans la Note 6.

Note 11 : Autres charges

Le poste Autres charges est non significatif.

Note 12 : Charges de personnel et effectifs

L'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein (ETP) est détaillé dans le tableau suivant :

EFFECTIF MOYEN (ETP)	Personnel de droit privé	
	31/12/2019	31/12/2018
Cadres (Niveau 1)	67	61
Agents de maîtrise (Niveau 2)	7	8
Ouvriers et Employés (Niveau 3)	1	1
TOTAUX	75	70

Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier de 10 k€ s'analyse de la façon suivante :

Les produits financiers, soit 11 k€ sont principalement :

- Rémunération des fond prêtés à NAVAL GROUP via le compte courant 11 k€

Les charges financières sont de 0.4 k€

Note 14 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de (51) k€ s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION	en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Subvention MACAO			5	5
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations		2		-2
Dépréciation Seacure tropicalisé		54		-54
RESULTAT EXCEPTIONNEL		56	5	-51

Note 15 : Impôt sur les bénéfices

SIREHNA n'a pas d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2019. A noter par ailleurs, que la société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale de NAVAL GROUP au 1^{er} janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère et ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

L'entreprise a réalisé des dépenses de recherche et à ce titre, a comptabilisé un crédit d'impôt recherche s'élevant à 800 k€.

Avant imputation des déficits reportables, le résultat fiscal 2019 de SIREHNA s'élevait à 51 k€.

La Société a procédé à l'imputation de ces déficits à hauteur de 51 k€. Ainsi, le résultat fiscal 2019 est égal à 0 k€ et les déficits restant à imputer s'élèvent à 1 529 k€.

AUTRES INFORMATIONSEvénement postérieur à la clôture

Néant

Engagements hors bilan**Engagements hors bilan liés aux contrats commerciaux**

Montants en k euros	Echéances postérieures au 31 décembre 2019			
	Total	à - d'1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Engagements donnés				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution	147	147		
Garanties de dispenses de garanties				
Autres engagements donnés				
Total Engagements donnés				
Engagements reçus				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution				
Garanties de dispenses de garanties				
Autres garanties reçues				
Total Engagements reçus				

Les engagements donnés par la société sont constitués par des cautions de bonne exécution. Les engagements s'élèvent à 147 k€.

Autres engagements donné

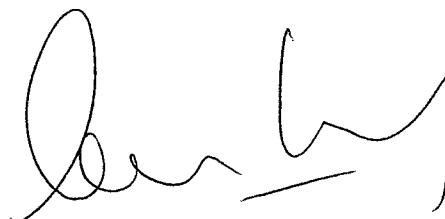
A compter du 5 octobre 2015, SIREHNA a conclu un contrat de sous-location avec NAVAL GROUP pour les locaux qu'elle occupe au Technocampus Océan à Bouguenais. Cette mise à disposition est consentie et acceptée pour une durée arrivée à expiration le 30 juin 2016, et renouvelée tacitement chaque année pour une durée de un an. Le montant du loyer annuel s'élève à 259 K € (hors charges).

Société consolidante

SIREHNA est consolidée depuis le 1^{er} janvier 2010 en intégration globale au sein du groupe NAVAL GROUP.

L'entité consolidante est NAVAL GROUP SA dont le siège social est situé au 40-42 rue du Docteur Finlay – 75732 PARIS Cedex 15.

8/10/2020

A handwritten signature in black ink, consisting of a large initial 'A' followed by a cursive name.

certifié conforme l'original

MAZARS

SIREHNA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

4, RUE EDITH PIAF - ASTURIA A - 44800 SAINT-HERBLAIN

TEL : +33 (0) 2 53 35 51 70

SOCIETE ANONYME D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -
SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

SIREHNA

Société anonyme au capital de 300 000 €

Siège social : Technocampus Ocean, 5 rue de l'Halbrane

44340 Bouguenais

R.C.S : Nantes 337 680 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

SIREHNA

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2019*

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires de la société SIREHNA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SIREHNA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 10 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SIREHNA

Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2019

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note « 2.4 Traitement des opérations à long terme » de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

SIREHNA

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2019*

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et

SIREHNA

*Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2019*

recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 15 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

ARNAUD LE NÉEN

Comptes annuels de SIREHNA

au 31 décembre 2019

SOMMAIRE

Bilan actif

Bilan passif

Compte de résultat

Annexes aux comptes annuels

- 1. Faits caractéristiques de la période**
- 2. Principes, règles et méthodes comptables**
- 3. Notes sur le bilan et le compte de résultat**
- 4. Informations relatives au bilan actif**
- 5. Informations relatives au bilan passif**
- 6. Informations relatives au compte de résultat**
- 7. Autres informations**
 - 7.1. Evènements postérieurs à la clôture**
 - 7.2. Engagements hors bilan**
 - 7.3. Instruments financiers**
 - 7.4. Litiges**

I. BILAN AU 31/12/2019

A. BILAN ACTIF

RUBRIQUES	en k euros	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions.	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		note 1				
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires			725	633	92	27
Fonds commercial						
Immobilisations en-cours			43		43	27
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		note 1				
Terrains et aménagements						
Constructions						
Installations techniques, mat. et outillage indust			855	577	279	119
Autres immobilisations corporelles			1 622	1 305	317	269
Immobilisations en cours			34		34	
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations par mise en équivalence						
Autres participations		note 2				
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		note 8	12		12	12
ACTIF IMMOBILISE			3 290	2 514	776	454
STOCKS ET EN-COURS		note 3				
Matières premières, approvisionnements			203		203	187
En-cours de production de biens			31		31	
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						179
Marchandises						
Avances, acomptes versés sur commandes			134		134	74
CREANCES						
Créances clients et comptes rattachés		notes 4 – 8	12 012	28	11 985	8 693
Autres créances		note 8	1 058		1 058	3 601
Capital souscrit et appelé, non versé						
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement		note 3				
Disponibilités			707		707	175
Charges constatées d'avance		note 4	152		152	98
ACTIF CIRCULANT			14 297	28	14 269	13 007
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL GENERAL			17 587	2 543	15 044	13 461

B. BILAN PASSIF

RUBRIQUES	en k euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 300)		note 5	300	300
Primes d'émission, de fusion, d'apport			214	214
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)				
Réserve légale			30	30
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		note 5	6 232	5 492
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			781	1 477
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			7 557	7 513
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques		note 6	230	165
Provisions pour charges		note 6	646	566
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			876	731
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers		note 8		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 663	1 515
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		notes 7 – 8	703	883
Dettes fiscales et sociales		note 7	2 793	2 531
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1206	53
Produits constatés d'avance		note 7	246	235
DETTES			6 611	5 217
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			15 044	13 461

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2019

RUBRIQUES en k euros	31/12/2019				31/12/2018
	France	Exportation	Notes	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	12	1 847		1 859	1 524
Production vendue de services	8 329	60		8389	8 115
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 341	1 907	note 9	10 248	9 639
Production stockée			note 11	31	(548)
Production immobilisée					9
Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation				507	505
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			note 10	68	116
Autres produits				82	106
PRODUITS D'EXPLOITATION				10 935	9 826
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements				209	(158)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				(16)	(59)
Autres achats et charges externes			note 11	3874	3263
Impôts, taxes et versements assimilés				194	207
Salaires et traitements			note 12	4 314	3 840
Charges sociales				1 831	1 767
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			note 1	258	163
Sur immobilisations : dotations aux provisions			notes 1 - 10		
Sur actif circulant : dotations aux provisions			note 10	28	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			note 10	189	202
Autres charges				39	0
CHARGES D'EXPLOITATION				10 919	9 225
RESULTAT D'EXPLOITATION				15	601
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
OPERATIONS EN COMMUN				0	0
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				11	6
Reprises sur provisions et transferts de charges					10
Différences positives de change				0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
PRODUITS FINANCIERS				11	16
Dotations financières aux amortissements et provisions					9
Intérêts et charges assimilées				0	
Différences négatives de change				0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
CHARGES FINANCIERES				0	9
RESULTAT FINANCIER			note 13	10	7
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				26	609
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges				5	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				5	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				0	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				2	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				54	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				57	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			note 14	(51)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Impôts sur les bénéfices			note 15	(807)	(869)
TOTAL DES PRODUITS				10 951	9 842

TOTAL DES CHARGES		10 170	8 365
BENEFICE OU PERTE		781	1 477

Le total du bilan avant répartition est de 15 099 k euros.

Le total des produits du compte de résultat est de 10 951 k euros et ce dernier dégage un bénéfice de 781 k euros.

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

L'annexe ci-jointe fait partie intégrante des comptes annuels au 31 décembre 2019.

III. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2019 a été principalement marqué par les événements majeurs suivants :

Néant

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société SIREHNA ont été établis conformément au Plan Comptable Général et aux dispositions comptables du code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels ont conduit, comme pour l'exercice précédent, à comptabiliser les charges du personnel mis à disposition dans les autres achats et charges externes. Elles ne sont donc pas comprises dans la masse salariale.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement autofinancées sont normalement enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues. Les frais de développement spécifiques sont supportés par les programmes vendus aux clients.

2.2 Immobilisations

2.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

- Durée d'amortissement et révision de cette durée

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement est donnée dans le tableau ci-dessous :

Rubriques	Durée
Concessions, Brevets et Logiciels	1 à 5 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel informatique	2 à 4 ans
Mobilier	10 ans

2.2.2 Immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée au cas où la valeur de réalisation de ces éléments deviendrait inférieure.

2.3 Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés en totalité selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO). Les entrées de matériels sont évaluées à leur coût d'acquisition. Toutes les sorties au cours de l'exercice sont valorisées au coût de l'article le plus ancien.

Une dépréciation est constituée lorsque l'absence d'utilité ou l'obsolescence du matériel est avérée.

2.4 Traitement des opérations à long terme

2.4.1 Chiffre d'affaires et marge

Reconnaissance du Chiffre d'Affaires (CA)

Le CA est reconnu à mesure de l'avancement des travaux effectués sur chaque contrat.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de services est généralement reconnu selon l'avancement des prestations, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus par Sirehna.

Méthode de mesure de l'avancement

La méthode d'avancement retenue par Sirehna est la méthode de l'avancement des dépenses : le

chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Reconnaissance de la marge

Les frais d'offres sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus, au sein de la ligne « frais commerciaux » en comptabilité analytique. Ils sont donc exclus de la marge du contrat.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue.

Carnet de commandes

Seuls les contrats fermes, notifiés par le client et en vigueur rentrent dans le carnet de commandes de Sirehna. Les tranches conditionnelles, options et avenants à forte probabilité ne font pas partie du carnet de commandes tant qu'ils ne sont pas notifiés.

2.4.2 En cours de production et provisions sur programmes

Du fait de la mesure de l'avancement par les coûts, aucun encours de production n'est normalement reconnu à l'actif du bilan. Tous les coûts afférents à des contrats en cours d'exécution encourus dans la période sont reconnus comme des charges au compte de résultat.

Toutefois, par exception, dans le cadre de projets non contractualisés à la date de clôture de l'exercice pour lesquels la société juge qu'elle a un taux de succès futur fortement probable, les coûts afférents encourus au cours de l'exercice sont portés en en-cours de production jusqu'à la contractualisation des projets concernés.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charges de l'exercice.

La commercialisation de produits hautement technologiques expose Sirehna à des risques de défaut de ses produits. Ceci conduit la société à comptabiliser un niveau de provisions permettant de couvrir ces risques et dont le montant est régulièrement révisé en fonction de l'appréhension des facteurs de risques. De plus, à l'aide de méthodes statistiques, la société est amenée à déterminer l'impact de l'évolution future des indices de révision de prix sur la marge brute à terminaison de ses programmes. Elle ne tient alors compte que des impacts défavorables liés aux évolutions des indices sur la marge brute à terminaison des programmes.

Les provisions pour pénalités, garanties et litiges sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Les autres risques (risques techniques, risques de performance, risques pour insuffisance de révision de prix) sont intégrés dans les coûts à venir des contrats.

2.4.3 Traitement des pertes

Toutes les pertes probables sur contrat en cours ou en carnet sont provisionnées intégralement. La provision pour pertes à terminaison est comptabilisée en provision pour risques.

2.5 Evaluation des créances clients – règles de dépréciation

Le caractère douteux des créances est analysé contrat par contrat. Le montant hors taxes des créances douteuses est provisionné à 100%.

2.6 Opérations en devises

Les opérations en devises ont donné lieu aux écritures de régularisation selon les règles en vigueur sachant que SIREHNA n'a pas d'opération significative en devises sur l'exercice.

2.7 Valeurs mobilières de placement

Pour les OPCVM, les règles d'évaluation suivantes s'appliquent :

- La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
- Lorsque la valeur d'inventaire correspondant au cours de clôture est inférieure à la valeur brute comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, qui sont nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation est incertaine.

Il s'agit essentiellement des risques et charges suivants :

- Pertes à terminaison sur contrats de longue durée.
Ces provisions couvrent les pertes probables sur contrats en carnet de commandes ou en cours. Elles sont constituées au cours de l'exercice où la perte devient prévisible, pour la totalité de celle-ci.
- Pénalités sur travaux facturés.
Les provisions sont comptabilisées à hauteur du risque prévisible, que les pénalités aient ou non, été précomptées par le client.
- Garanties données aux clients et autres risques inhérents à l'obligation de résultat.
La provision est évaluée en tenant compte des engagements contractuels de garantie et des charge antérieurement constatées.
- Les engagements envers le personnel en matière d'indemnités de fin de carrière sont provisionnés en totalité.
Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements de SIREHNA sont déterminés selon une méthode actuarielle, appliquée à l'ensemble de la population.

Cette méthode, dite des unités de crédit projetées, repose sur des lois de projection portant notamment sur :

- les salaires de fin de carrière ; leur évaluation intègre l'ancienneté des salariés, leur niveau de salaire et leur progression de carrière ;
- les âges de départ à la retraite, déterminés en fonction de l'âge probable d'entrée dans la vie active par collègue de salariés ainsi que de l'allongement progressif de la durée d'assurance au régime général de la sécurité sociale ;
- l'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de mortalité TGF TGH et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique du comportement des salariés.

Le mode de calcul des engagements est le suivant :

- ils sont évalués au prorata de l'ancienneté en fin d'exercice ;
- ils sont actualisés ;
- ils sont déterminés en fonction des indemnités prévues par l'accord d'entreprise ;

Les autres engagements envers le personnel sont couverts par les provisions suivantes :

- Médailles du travail
Les avantages « médailles du travail » portent sur 4 catégories de médailles (20 ans, 30 ans, 35 ans, 40 ans), versées en fonction du nombre d'années d'activité, tous employeurs confondus.
Elles sont provisionnées en totalité. Conformément à la recommandation du CNC du 1er avril 2003 (2003-R.01), les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle dite des unités de crédit projetées, et correspondent à la valeur actuelle probable des indemnités à verser lorsque le salarié a atteint les différents niveaux d'ancienneté, un prorata à l'ancienneté est appliqué. Les calculs sont effectués une fois par an en fin d'année.

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Afin d'apporter un éclairage sur les comptes, des notes sur le bilan et le compte de résultat sont présentées ainsi que des tableaux détaillant certains postes du bilan et du compte de résultat.

- Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles
- Note 2 : Immobilisations financières
- Note 3 : Stocks et valeurs mobilières de placement
- Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance
- Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres
- Note 6 : Provisions
- Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance
- Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes
- Note 9 : Chiffre d'affaires
- Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation
- Note 11 : Autres charges
- Note 12 : Charges de personnel et effectifs
- Note 13 : Résultat financier
- Note 14 : Résultat exceptionnel
- Note 15 : Impôt sur les bénéfices

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

Note 1 : Immobilisations incorporelles et corporelles

- Immobilisations incorporelles et corporelles (y compris immobilisations en cours) : 3 278 k€ en valeur brute

- Dotations aux amortissements et dépréciations au 31 décembre 2019 : (2 460) K€

Variation des immobilisations

IMMOBILISATIONS en k euros	Début d'exercice	Acquisitions , créations, virements	Virements de poste à poste	Cessions, mise HS ou mise en équivalence	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	1 068			1 068	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	656	112			768
Immobilisations incorporelles	1 724	112		1 068	768
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales, agencements et aménagements					
Installations techniques, matériel et outillage industriel	523	333			855
Installations générales, agencements et aménagements divers	162				162
Matériel de transport	49				49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 256	155			1 410
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours		34			34
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	1 990	521			2 511
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	12				12
Immobilisations financières	12				12
TOTAL GENERAL	3 725	633		1 068	3 290

Variation des amortissements des immobilisations

AMORTISSEMENTS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	1 068		1 068	
Autres immobilisations incorporelles	602	31		633
Immobilisations incorporelles	1 670	31	1 068	633
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	403	119		522
Installations générales, agencements et aménagements divers	112	13		126
Matériel de transport	49			49
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 037	94		1 131
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 601	226		1 827
TOTAL GENERAL	3 271	257	1 068	2 460

Les amortissements sont calculés linéairement et sont inclus dans le poste dotations aux amortissements des charges d'exploitation pour les immobilisations non provisionnées (257 k€) et en charges exceptionnelles (54 k€) pour les immobilisations faisant l'objet d'une dépréciation.

Il a été procédé au reclassement en immobilisation corporelle de l'actif Tropical Seacure pour un montant de 179 k€. Celui-ci était initialement comptabilisé en stock car destiné à être vendu mais est à présent utilisé en interne dans le cadre des projets de la société.

Il a été réalisé un test dépréciation sur cet actif ayant conduit à comptabiliser une dépréciation de 54 k€. Ce test a porté sur les différents composants de l'actif dont seuls certains ont démontré avoir une valeur d'usage résiduelle.

Variation des dépréciations sur immobilisations

DEPRECIATIONS en k euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains Bâtiments Installations générales Ouvrage d'infrastructures Matériel industriel Installations techniques, matériel et outillage industriels Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels Installations générales, agencements et aménagements divers Matériel de transport Matériel informatique Autres matériels de bureau et informatique Mobilier		54		54
Immobilisations corporelles		54		54
TOTAL GENERAL		54		54

Les dotations sur les immobilisations corporelles figurent en charges exceptionnelles.

Note 2 : Immobilisations financières

Au 31 décembre 2019, SIREHNA ne détient aucune filiale et participation.

ENTREPRISES LIEES :

Les informations concernant les entreprises liées (Société du groupe Naval Group) sont reprises dans le tableau joint :

En k euros	Entreprises liées
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	0
ACTIF CIRCULANT	
Stocks	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Créances clients et comptes rattachés	8 877
Compte courant associé	0
Compte courant d'intégration fiscale	807
Autres créances	0
DETTES	
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	716
Compte courant associé	727
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0

Note 3 : Stocks

STOCKS (hors valeur ajoutée)	en k euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières		203		203
En-cours de production de biens		31		31
En-cours de production de services				
Produits finis				
TOTAL		234	0	234

Note 4 : Produits à recevoir et charges constatées d'avance

	31/12/2019	31/12/2018
Factures à établir sur créances clients (produits à recevoir)	6 912k€	5 045k€

Les factures à établir sont principalement liées à la méthode à l'avancement (cf. note f. « traitement des opérations à long terme - chiffres d'affaires »).

Charges constatées d'avance	152 k€	98 k€
-----------------------------	--------	-------

.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

Note 5 : Composition du capital social et variation des capitaux propres

La composition du capital social est la suivante :

Catégorie de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés par transformation pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale en euros
Actions ordinaires Actions de préférence	6044			49.64

Le capital est composé de 6 044 actions d'une valeur nominale de 49,64 euros détenues par la société NAVAL GROUP et entièrement libérées.

La variation des capitaux propres est :

Situation à l'ouverture de l'exercice		en k euros	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			7 513
Distributions sur résultats antérieurs			(737)
Capitaux propres après distributions			6 776
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations des provisions réglementées			
Variations des réserves			
Autres variations (report à nouveau)			1477
Résultat de l'exercice N-1		1477	
Résultat de l'exercice N			781
SOLDE			781
Situation à la clôture			Solde
Capitaux propres avant répartition			7 557

Le solde du report à nouveau passe de 5 492 k€ au 31 décembre 2018 à 6 232 k€ au 31 décembre 2019 soit une variation de 740 k€ qui correspond :

+ Résultat 2018	+1 477 k€
Dividende versé	(737 k€)

Note 6 : Provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

RUBRIQUES	en k euros	Début d'exercice corrigé	Dotations	Reprise	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour litiges		2	20		22
Provisions pour garanties		118	79	29	168
Provisions pour perte sur marché à terme		0	10	0	10
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions, obligations similaires		566	80		646
Autres provisions pour risques et charges		45		15	30
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		731	189	44	876
Dépréciations sur immobilisations incorporelles					
Dépréciations sur immobilisations corporelles			54		54
Dépréciations sur titres de participation					
Dépréciations sur autres immobilisations financières					
Dépréciations sur stocks et en cours					
Dépréciations sur comptes clients		29	28	29	28
Autres dépréciations					
DEPRECIATIONS		29	82	29	82
TOTAL GENERAL		760	271	73	958
Dotations et reprises d'exploitation			207	68	
Dotations et reprises financières					
Dotations et reprises exceptionnelles			54	5	

Les principales provisions sociales sont les suivantes

Les provisions pour indemnités de fin de carrière pour 561 k€.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2019 est de 0,50 % contre 1.5% au 31 décembre 2018.

Le taux d'inflation est de 1,75 % comme au 31 décembre 2018.

Le taux moyen d'augmentation des salaires retenu de 2,50 % est inchangé par rapport à l'année précédente.

SIREHNA a recours à des cabinets d'actuaire indépendants pour évaluer à chaque fin d'exercice ses principaux engagements sociaux.

L'évolution de la dette actuarielle par rapport à l'exercice précédent se présente de la manière suivante (en k€) :

Dettes actuarielle à l'ouverture	550
Coût des services rendus	58
Intérêt sur la dette actuarielle	8
Dettes actuarielle estimée à la clôture	616
Prestations payées	0
Gains / expérience	84
Dettes actuarielle calculée à la clôture	701

La charge nette comptabilisée au 31 décembre 2019 se décompose de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2019	31/12/2018
Coût des services rendus	-58	-60
Intérêt sur la dette actuarielle	-8	-7
Rendement attendu des placements	0	0
Amortissement coût des services passés	0	-2
(Coût net)	-66	-69

- l'effet barème, lié à la mise en place de l'accord d'entreprise, est étalé sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture.
- l'effet actuariel est repris sur la durée d'activité résiduelle probable à la clôture en application de la méthode du « corridor ».

Le rapprochement entre les montants actuariels déterminés et la provision nette comptabilisée s'établit de la manière suivante (en k€) :

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes actuarielle estimée à la clôture	701	550
Valeur des placements à la clôture	0	0
Déficit	701	550
Coût des services passés non comptabilisés	-140	-56
Gains actuariels cumulés non comptabilisés	0	0
Provision nette comptabilisée	561	494

- Les provisions pour médailles du travail pour un montant de 85 k€

Note 7 : Charges à payer et produits constatés d'avance

Charges à payer :	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs :	626 k€	435 k€
Dettes fiscales:	983 k€	964 k€
Dettes sociales :	1.4k€	20 k€
Produits constatés d'avance :	246 k€	235 k€

Note 8 : Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	en k euros	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		12	12	
Clients douteux ou litigieux		28	28	
Autres créances clients		11 985	11 985	
Personnel et comptes rattachés		2	2	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		3	3	
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		245	245	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés				
Etat : créances diverses		0	0	
Groupe et associés		807	807	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		152	152	
TOTAL		13 234	13 234	

ETAT DES DETTES	en k euros	Montant brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers		727	727		
Fournisseurs et comptes rattachés		703	703		
Personnel et comptes rattachés		739	739		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		503	503		
Etat : impôts sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		1 529	1 529		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		23	23		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes		479	479		
Produits constatés d'avance		246	246		
TOTAL		4 948	4 948		

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 9 : Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par catégorie de clients est la suivante :

en k euros	31/12/2019	31/12/2018
Clients France	8 340	9 225
Clients Export	1 907	414
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	10 248	9 639

Le chiffre d'affaires réalisé avec NAVAL GROUP SA s'élève à 8 251 k€.

Note 10 : Dotations aux amortissements, dotations et reprises sur provisions et dépréciations d'exploitation

DOTATIONS ET REPRISES	en k euros	31/12/2019	31/12/2018
Reprises de provisions et dépréciations		68	91
Dotations aux amortissements		258	162
Dotations aux provisions et dépréciations		217	202

Les principaux mouvements sont commentés dans la Note 6.

Note 11 : Autres charges

Le poste Autres charges est non significatif.

Note 12 : Charges de personnel et effectifs

L'effectif moyen de l'exercice en équivalent temps plein (ETP) est détaillé dans le tableau suivant :

EFFECTIF MOYEN (ETP)	Personnel de droit privé	
	31/12/2019	31/12/2018
Cadres (Niveau 1)	67	61
Agents de maîtrise (Niveau 2)	7	8
Ouvriers et Employés (Niveau 3)	1	1
TOTAUX	75	70

Note 13 : Résultat financier

Le résultat financier de 10 k€ s'analyse de la façon suivante :

Les produits financiers, soit 11 k€ sont principalement :

- Rémunération des fond prêtés à NAVAL GROUP via le compte courant 11 k€

Les charges financières sont de 0.4 k€

Note 14 : Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de (51) k€ s'analyse de la façon suivante :

REPARTITION	en k euros	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Solde
Subvention MACAO			5	5
Immobilisations cédées et autres mouvements d'immobilisations		2		-2
Dépréciation Seacure tropicalisé		54		-54
RESULTAT EXCEPTIONNEL		56	5	-51

Note 15 : Impôt sur les bénéfices

SIREHNA n'a pas d'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2019. A noter par ailleurs, que la société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale de NAVAL GROUP au 1^{er} janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale qui lie la société mère et ses filiales prévoit :

- que ses filiales et la société mère supportent leur impôt propre,
- que la société mère conserve l'économie globale réalisée par le Groupe.

L'entreprise a réalisé des dépenses de recherche et à ce titre, a comptabilisé un crédit d'impôt recherche s'élevant à 800 k€.

Avant imputation des déficits reportables, le résultat fiscal 2019 de SIREHNA s'élevait à 51 k€.

La Société a procédé à l'imputation de ces déficits à hauteur de 51 k€. Ainsi, le résultat fiscal 2019 est égal à 0 k€ et les déficits restant à imputer s'élèvent à 1 529 k€.

AUTRES INFORMATIONS

Événement postérieur à la clôture

Néant

Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés aux contrats commerciaux

Montants en k euros	Echéances postérieures au 31 décembre 2019			
	Total	à - d'1 an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Engagements donnés				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution	147	147		
Garanties de dispenses de garanties				
Autres engagements donnés				
Total Engagements donnés				
Engagements reçus				
Garanties de restitutions d'acompte				
Garanties de bonne fin / exécution				
Garanties de dispenses de garanties				
Autres garanties reçues				
Total Engagements reçus				

Les engagements donnés par la société sont constitués par des cautions de bonne exécution. Les engagements s'élèvent à 147 k€.

Autres engagements donné

A compter du 5 octobre 2015, SIREHNA a conclu un contrat de sous-location avec NAVAL GROUP pour les locaux qu'elle occupe au Technocampus Océan à Bouguenais. Cette mise à disposition est consentie et acceptée pour une durée arrivée à expiration le 30 juin 2016, et renouvelée tacitement chaque année pour une durée de un an. Le montant du loyer annuel s'élève à 259 K € (hors charges).

Société consolidante

SIREHNA est consolidée depuis le 1^{er} janvier 2010 en intégration globale au sein du groupe NAVAL GROUP.

L'entité consolidante est NAVAL GROUP SA dont le siège social est situé au 40-42 rue du Docteur Finlay – 75732 PARIS Cedex 15.

SIREHNA
Société Anonyme au capital de 300.000 €
Siège social : Technocampus Océan, 5 rue de l'Halbrane 44340 Bouguenais Immatriculée au
RCS de Nantes sous le numéro 337 680 342

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le trente juin à dix heures, les actionnaires de la société Sirehna, société anonyme au capital de 300.000 euros, se sont réunis, au 40-42 rue du Docteur Finlay – 75015 Paris, sur convocation du Conseil d'Administration, à l'effet de statuer, en Assemblée Générale ordinaire annuelle, sur les propositions de résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les actionnaires lors de leur entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier Doucy, Président Directeur Général.

La société Naval Group, représentée par Monsieur Eric Papin, actionnaire détenant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

Mademoiselle Fériel Redjouani est désignée comme secrétaire.

Monsieur Arnaud Le Neen, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par les membres du Bureau qui constatent que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus du quart des actions composant le capital social, et par conséquent que l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- les copies de lettres de convocation adressées aux actionnaires et aux Commissaires aux comptes ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2019 ;
- les états financiers de la Société au 31 décembre 2019 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- le tableau des résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices ;
- la liste des administrateurs et directeurs généraux ;
- le texte des projets de résolutions ;
- les statuts de la société.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions des articles R225-66 et suivants du Code de commerce et déclare ensuite que les documents et renseignements visés aux articles L.225-115, R225-81 et R225-83 du Code de commerce, et qu'il énumère, ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Quitus aux membres du Conseil d'administration,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- Renouvellement des mandats de deux administrateurs,
- Constatation de la fin de mandat d'un administrateur,
- Nomination d'un nouvel administrateur,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Puis, il donne lecture des rapports du Conseil d'Administration. Lecture est ensuite donnée des rapports des Commissaires aux Comptes.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Il rappelle que le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice écoulé ainsi que le texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale de ce jour, comprenant notamment la proposition d'affectation du résultat, le 10 mars 2020, soit avant la survenance de la crise relative à l'épidémie COVID 19.

Il est mis successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et quitus aux membres du Conseil d'Administration)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil, le bilan, le compte de résultat et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

L'Assemblée Générale approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la crise COVID 19, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, décide de ne pas retenir la proposition d'affectation du résultat formulée par le Conseil d'administration et décide en conséquence d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 781.297,52 euros en totalité au poste report à nouveau qui passe d'un montant créditeur de 6.232.324,95 euros à un montant créditeur de 7.013.622,47 euros.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, conformément à la loi, qu'une distribution de dividendes pour un montant de 737.368 euros a été décidée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale reconnaît également qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des deux exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Doucy pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Olivier Doucy a fait connaître par avance qu'il accepterait ces fonctions et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Salmon pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Pierre Salmon a fait connaître par avance qu'il accepterait ces fonctions et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Constatation de la fin de mandat d'un administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, constate l'arrivée à échéance du mandat d'administrateur de Monsieur Eric Chamroux à l'issue de la présente assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RÉSOLUTION

(Nomination d'un nouvel administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Eric Duval, né le 2 septembre 1972, de nationalité française, résidant au 138 rue de Montreuil – 94300 Vincennes, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Eric Duval a fait connaître par avance qu'il accepterait ces fonctions et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat d'administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires.

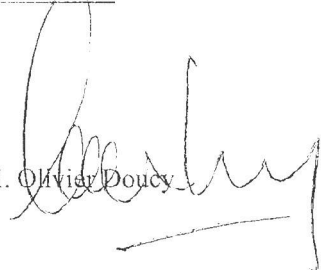
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

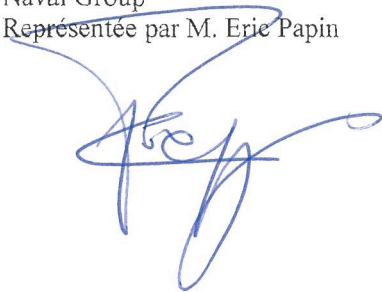
Le Président

M. Olivier Doucy



Le Scrutateur

Naval Group
Représentée par M. Eric Papin



Le Secrétaire

Mlle Ferial Redjouani

